

NOTE D'INFORMATION AVANT PUBLICATION DU T4-25

Montrouge, le 13 janvier, 2026

Avant l'ouverture de la *quiet period* précédant la publication de ses résultats financiers du quatrième trimestre 2025, Crédit Agricole S.A. publie la présente note d'information comme étant un rappel d'informations déjà rendues publiques, dans le cadre de communiqués de presse ou autrement avant ou au cours de ce trimestre.

1. ELEMENTS EXEPTIONNELS DU T4-25

- **AHM : consolidation de Banco BPM en mise en équivalence au T4-25**
 - Le 9 janvier 2026, la BCE a informé Credit Agricole S.A. de son approbation pour dépasser le seuil de 20% du capital social de Banco BPM.
 - En conséquence, la première consolidation de Banco BPM sera reconnue au T4-25, générant une charge estimée à environ -600 m€ entièrement enregistrée sur la ligne des entités mise en équivalence.

2. ORIENTATIONS COMMUNIQUÉES

A l'occasion de la publication des résultats du T4-24, Crédit Agricole S.A a partagé les éléments suivants pour 2025 :

- Résultat net part du Groupe attendu en ligne avec 2024 (sur la base des éléments structurels)
- Cible ROTE > 12%
- Cible Coex < 58%

A l'occasion de la publication des résultats du T2-25 et T3-25, Crédit Agricole S.A à réaffirmé sa confiance en sa capacité à réaliser un résultat net part du groupe en 2025 supérieur à celui de 2024 hors surtaxe d'impôt sur les sociétés.

A l'occasion de la publication des résultats du T1-24, Crédit Agricole S.A a annoncé que l'intégration de Degroof Petercam apporterait un résultat net part du Groupe supplémentaire de +150/200 M€ en 2028 pour Indosuez Wealth Management.

A l'occasion de la publication des résultats du T4-22, Crédit Agricole S.A a annoncé que l'intégration d'ISB (ex-RBC Investor services in Europe) apporterait un résultat net supplémentaire (avant actionnaires minoritaires) de +100 M€ en 2026 pour CACEIS.

3. REVENUS

- **Assurances**
 - La répartition des revenus par activité dans des circonstances normales est prévue comme suit : 70 % pour les revenus de l'épargne/retraite et de l'assurance obsèques, ~15 % pour la protection de personnes et ~15 % pour l'assurance dommages (voir p59-60 de la présentation des résultats du T3-25).
 - Assurance vie
 - Les revenus de l'assurance vie sont, pour l'essentiel, basés sur l'amortissement de la *Contractual Service Margin* (CSM) et du *Risk Adjustment* (RA). A fin septembre 2025, la CSM s'élevait à 27,3 Mds€ et le taux d'allocation annualisé de la CSM pour le S1-25 s'établissait à 8,0%.
 - Par ailleurs, les revenus peuvent aussi être affectés par des écarts d'expérience et/ou la réévaluation de la rentabilité de certains contrats (*loss component*).
 - Assurance dommages
 - Les revenus sont basés à la fois sur le résultat technique (net de réassurance), et sur le résultat financier dépendant des conditions de marché.

- **Amundi**
 - Les marges continuent d'être impactées par les fortes entrées enregistrées ces deux dernières années dans les ETF/stratégies passives, les produits à revenu fixe et les clients institutionnels. Cette dynamique déplace mécaniquement la composition des actifs vers des segments à marge structurellement plus faible.
 - Impact marché favorable, mais un effet change défavorable (baisse du dollar américain et de la roupie indienne, à la fois T4/T4 et T4/T3).
 - Effet périmètre lié à la déconsolidation d'Amundi US : -93 m€ attendus T4/T4.
- **Indosuez Wealth Management**
 - L'excédent de liquidité du Groupe Indosuez génère des revenus nets de marge d'intérêts. Ces revenus sont négativement impactés par la baisse des taux d'intérêts court terme, car la plupart des dépôts à vue des clients ne sont pas rémunérés et les prêts à taux fixe des clients sont micro-couverts.
 - Effet de portée lié à l'acquisition de Banque Thaler le 1er septembre 2025 (rappel, +2,7 m€ enregistrés au T3-25 pour le mois de septembre).
- **Banque de financement et d'investissement**
 - CACIB continue de bénéficier d'un positionnement fort vis-à-vis de ses clients, d'un modèle économique très résilient et d'une faible dépendance vis-à-vis du niveau des taux d'intérêt.
- **CACEIS**
 - CACEIS est une activité qui génère des commissions basées sur les actifs en conservation et sous administration, et les activités de flux.
 - L'excédent de liquidité de CACEIS génère des revenus nets de marge d'intérêts. Ces revenus sont sensibles aux spreads négociés contractuellement avec les clients pour la rémunération de leurs dépôts, ainsi qu'aux conditions financières (spreads) auxquelles cette liquidité est investie.
- **Crédit Agricole Personal Finance & Mobility (ex CACF)**
 - L'effet positif de l'augmentation des marges à la production de prêts, observé depuis le T4-2024, se traduit progressivement par une amélioration des marges des stocks de prêts.
 - Le T4-24 a notamment bénéficié d'éléments non récurrents pour + 30 m€.
- **LCL**
 - Les revenus sont équilibrés entre commissions et marge d'intérêts (c. 50 %/ 50%)
 - La MNI est attendue en stabilisation en 2025, avec une perspective favorable pour 2026, sur la base des éléments suivants :
 - Repricing progressif du portefeuille de crédits avec la reprise progressive de la production de nouveaux crédits à l'habitat, alors que les taux à la production semblent se stabiliser ;
 - Poursuite continue de la baisse du coût des ressources (évolution favorable du mix de dépôts) et du coût du refinancement du marché ;
 - Contribution en baisse mais toujours positive de la macro-couverture en lien avec la baisse des taux courts (voir pages 65 et 66 de la présentation des résultats du T3-25).
- **CA Italia:**
 - La MNI devrait être progressivement impactée par la baisse des taux d'intérêts court terme.
 - La MNI est restée stable tout au long de 2024. Elle a baissé de -5,8% T1/T1, -4,4% T2/T2 et -4,0% T3/T3.

- **Activités hors métiers**

- Jusqu'au 10 décembre 2025, la participation initiale de 9,9 % de Banco BPM est comptabilisée à la juste valeur par résultat et partiellement couverte, et la constitution de la participation additionnelle de 9,9 % en avril est comptabilisée à la juste valeur par capitaux propres. Le cours de clôture de l'action Banco BPM au 10 décembre était de 12,345 € contre 12,725 € au 30 septembre 2025. Pour rappel, au T4-24, l'impact sur les revenus de l'évaluation des actions Banco BPM s'est élevé à +271 m€.
- Jusqu'au 10 décembre 2025, les revenus bénéficient également du versement de dividendes sur l'ensemble de la participation de Banco BPM. Un dividende intérimaire a été versé par Banco BPM à ses actionnaires au cours du T4-25, de 0,46 € par action. Pour rappel, au T4-24, l'impact sur les revenus du dividende intérimaire de Banco BPM s'est élevé à 60 m€.
- À partir du 11 décembre 2025, la participation Banco BPM n'aura plus aucun impact sur les revenus, comme elle sera mise en équivalence.

4. CHARGES

• **Effet périmètre :**

- **Gestion d'actifs** : déconsolidation d'Amundi US : +65 M€ attendus en charges T4/T4.
- **Indosuez Wealth Management** : acquisition de Banque Thaler au 1er septembre 2025 (pour rappel, -1,5 m€ enregistré au T3-25 pour le mois de septembre).

• **Coûts d'intégration**

- **Amundi** : -14 m€ au T4-24 de coûts d'intégration liés à l'acquisition d'aixigo et au partenariat avec Victory Capital.
- **Indosuez Wealth Management** : coûts d'intégration liés à Degroof Petercam attendus en 2025 pour environ -70/80 M€, dont -22,5 M€ enregistré au T3-25 et -58 M€ sur 9M-25 (-13 M€ au T4-24).
- **CACEIS** : coûts d'intégration liés à ISB en baisse cette année (-27m€ en charges au T4-24).

• **Autres**

- **LCL** : poursuite des investissements.
- **CA Italia** : un fonds de solidarité devrait être créé pour la période 2026-2027 pour un impact net d'environ -65 m€ au T4-25.

5. COÛT DU RISQUE

• **Banque de détail :**

- En **France**, le portefeuille de prêts immobiliers est protégé par le modèle français à taux fixe et un faible taux de chômage en France, par rapport aux précédentes décennies.
- Les **PME et professionnels (LCL)** continuent de montrer des signes de détérioration, avec toutefois un niveau global qui reste modéré. Pas de vague de défaillances ou de défauts, et l'augmentation du CdR est concentrée sur certains segments d'activité : dans le commerce de détail et pour les professionnels de l'immobilier en lien avec la faible performance de l'activité de promotion de l'immobilier résidentiel.

• **Grandes entreprises (CACIB)**

- Clients *Investment grade* en grande majorité, mix géographique diversifié et équilibré.
- Niveau bas du CdR au cours des derniers trimestres.

• **Crédit à la consommation :**

- Niveau modéré de coût du risque pour l'activité de crédit à la consommation.

-Légère dégradation sur les activités à l'international.

- Risque juridique au Royaume-Uni dû à des litiges en financement automobile : au T3-25, des dispositions ont été ajoutées pour -21 m€, dans le cadre de la consultation publique publiée par la FCA le 7 octobre 2025. La FCA prévoit de publier officiellement le plan de rémunération début 2026.

6. AUTRES ELEMENTS IMPACTANT LE P&L

- **Entités mises en équivalence :**

- **Amundi** : contribution de Victory Capital ajoutée aux autres entités comptabilisées en mise en équivalence à partir du T2-25. Au T3-25, la contribution de Victory Capital représentait 33 m€ hors coûts d'intégration (-16 m€).
- **CAPFM** :
 - **Leasys** : 2025 a été marqué par une baisse des revenus de remarketing et par un marché compétitif en Italie. C'est une année de transition et les revenus devraient revenir à un niveau supérieur en 2026.
 - **Chine** : 2025 a été marqué par la détérioration des activités chinoises en 2024 et au S1-25, mais cela s'est repris depuis le T2-25 avec la normalisation du marché, et devrait entraîner une prise en charge de la contribution chinoise en 2026.
- **AHM** :
 - La première consolidation de Banco BPM a été enregistrée au T4-25 pour environ -600 m€.
 - La participation de Banco BPM commence à être comptabilisée en actions à partir du 11 décembre 2025.
- **Intérêts minoritaires** : plus aucun intérêt minoritaire à enregistrer pour CACEIS après la finalisation de l'acquisition des 30,5 % de la participation de Santander dans CACEIS début juillet.
- **Impôt sur les sociétés** : Sur 9M 25, l'impôt exceptionnel sur les sociétés a représenté -143 m€, correspondant à une estimation de -160 m€ en 2025.

7. CAPITAL

- **T4 2025**

- L'impact de la première consolidation de Banco BPM sur le CET1 de CASA devrait être c.+5 points de base.

8. AGENDA FINANCIER

- 14 janvier 2026 Début de la *quiet period* des résultats du quatrième trimestre 2025
- 4 février 2026 Publication des résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2025
- 9 avril 2026 Début de la *quiet period* des résultats du premier trimestre 2026
- 30 avril 2026 Publication des résultats du premier trimestre 2026

9. LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE FINANCIERS PUBLIES AU T4-25

- 18/11/25 : Crédit Agricole S.A. dévoile son plan stratégique ACT 2028 [Crédit Agricole S.A. dévoile son plan stratégique ACT 2028 | Crédit Agricole](#)
- 14/11/25: Crédit Agricole S.A. annonce la réduction de son capital par voie d'annulation d'actions auto-détenues acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions [Crédit Agricole S.A. annonce la réduction de son capital par voie d'annulation](#)
- 31/10/25 : Capital : notification du niveau de l'exigence additionnelle au titre du Pilier 2 [Capital : notification du niveau de l'exigence additionnelle au titre](#)
- 31/10/25: Achèvement du programme de rachat d'actions Crédit Agricole S.A. [Achèvement du programme de rachat d'actions Crédit Agricole S.A. | Crédit](#)
- 07/10/25: Crelan and Crédit Agricole finalise their strategic partnership [Crelan et le Crédit Agricole finalisent leur partenariat stratégique |](#)
- 01/09/25: Indosuez Wealth Management finalise l'acquisition de Banque Thaler [Indosuez Wealth Management finalise l'acquisition de Banque Thaler](#)

Disclaimer

Les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document sont des rappels d'informations déjà communiquées publiquement. Elles peuvent contenir des déclarations prospectives explicites ou implicites qui, lorsqu'elles existent : (i) reposent sur un certain nombre d'hypothèses, d'attentes, de projections et de données provisoires concernant des événements futurs, (ii) sont soumises à un certain nombre d'incertitudes et à d'autres facteurs, (iii) sont généralement hors du contrôle de Crédit Agricole S.A (ou de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole) si bien que les résultats et développements réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans le présent document et (iv) ne doivent pas être considérés comme des indicateurs fiables des performances ou des résultats futurs de Crédit Agricole SA, de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole, et plus généralement du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble.

Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite quant à l'impartialité, la précision, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations, déclarations ou opinions contenues dans le présent document, et il ne peut être accordé aucun caractère certain à ces informations, déclarations ou opinions. Ni Crédit Agricole S.A, ni aucune entité du Groupe Crédit Agricole, ni aucun de leurs conseillers ou représentants respectifs, ni aucune autre personne, ne pourront être tenus responsables, de quelque manière que ce soit et quelle que soit la nature de cette responsabilité (que ce soit en raison d'une négligence ou pour tout autre raison), de toute perte résultant de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou découlant de ce document de manière générale.

En outre, les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une offre au public en vertu de toute législation applicable, ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ou d'instruments financiers, ni un conseil ou une recommandation relatif à ces valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et aucune de ces informations, déclarations ou opinions, en tout ou en partie, ne doit être prise en considération dans le cadre de tout contrat ou d'engagement quel qu'il soit. Tout destinataire de ce document est donc tenu de réaliser ses propres investigations et évaluations indépendantes quant aux risques, aux avantages, à l'adéquation et à la pertinence de toute opération effectuée après la date du présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou une entité dans une juridiction ou un pays où une telle distribution ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation.

Crédit Agricole S.A. ne s'engage pas à mettre à jour publiquement le présent document, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.